

MARSEILLE / Réaction de l'eurodéputée écologiste Michèle RIVASI : « Sanofi s'enrichit mais Sanofi licencie »

MARSEILLE / Le géant pharmaceutique français devrait supprimer 600 postes en France dans les trois prochaines années.

Réaction de l'eurodéputée écologiste Michèle Rivasi, spécialiste des questions de santé et auteure du « Racket des laboratoires pharmaceutiques ».

« L'annonce d'un plan de licenciements au cours des prochaines années chez Sanofi est proprement scandaleuse.

Depuis 2012, le géant pharmaceutique français a bénéficié de plus de 20 millions d'euros d'exonération fiscale dans le cadre du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) lancé par l'actuel gouvernement. À l'époque le Ministre du travail, Michel Sapin, affirmait que le CICE permettrait de dynamiser les entreprises françaises et créerait 300 000 emplois en deux ans...

En 2014, le chiffre d'affaires de Sanofi est de 33 milliards d'euros avec un résultat net de plus de 6 milliards. Son bénéfice en proportion de son chiffre d'affaires atteint donc 20%, un taux de rentabilité très élevé quand on le compare à ses compères du CAC 40. BNP Paribas, avec un chiffre d'affaires de 38,8 milliards d'euros en 2013 et un résultat net de 4,8 milliards n'obtient qu'un bénéfice de 12% au prorata de son chiffre d'affaires et paraît bien ridicule à côte de Sanofi.

Alors que le cours de l'action se situait autour de 50 euros

en 2009, il dépasse aujourd'hui en 2016 les 75 euros, la direction s'est permis de supprimer 5000 postes entre 2008 et 2015.

L'État devrait conditionner ses aides publiques à la sauvegarde de l'emploi dans les entreprises qui comme Sanofi se portent bien.